

Quitter l'entreprise, sans regrets et sans remords... deux ouvrages pour une séparation à l'amiable

Quitter l'entreprise

Suppression du préavis lors d'une inaptitude non liée à une maladie professionnelle ou à un accident du travail, possibilité de rupture anticipée d'un CDD lors d'une déclaration d'inaptitude, pratique accrue de la rupture conventionnelle, modifications jurisprudentielles (plus de 150 nouvelles décisions faisant jurisprudence depuis la précédente édition) : le Droit du Travail est en constante évolution.

Rédigé par un avocat spécialiste du domaine et longtemps animateur Francis Lefebvre Formation et par un représentant syndical, ce livre propose pour chaque situation de rupture du contrat de travail :

- une présentation juridique claire des dispositions légales les plus récentes ;
- une visualisation simple des procédures à suivre dans chaque cas ;
- des commentaires détaillés sur chaque étape de la procédure pour préciser ses conséquences, ses limites et la jurisprudence la plus récente ;
- les réponses concrètes à plus de 200 questions précises reflétant la majorité des cas particuliers qui peuvent se présenter à vous ;
- le rappel des procès les plus fréquemment intentés ;
- des modèles de lettres pour le salarié comme pour l'employeur ;
- un index thématique très complet.

Remarquable équilibre entre les ouvrages trop superficiels et les précis de droit pour spécialistes, ce livre s'est imposé aussi bien auprès des salariés que des employeurs comme le guide le plus immédiatement et concrètement utile.

Démision, départ négocié, licenciement, retraite, sanctions, Concrètement que dois-faire ? Employeur et salarié : quels sont vos droits et vos devoirs, Guy Lautier et Didier Schneider, Maxima Laurent du Mesnil éditeur, 10^{ème} édition, 466 pages

A bon entendeur, salut !

Les départs négociés ont connu, ces dernières années, un essor considérable dans les entreprises. Tous les salariés sont désormais concernés, qu'il s'agisse des ouvriers, des employés, des techniciens et agents de maîtrise et plus encore, des cadres. À titre indicatif, plus de 500 000 ruptures conventionnelles auraient été formalisées depuis août 2008. Comment peut-on expliquer cet essor ?

Bien souvent, la motivation est double : une défiance envers les juridictions judiciaires dont les décisions sont parfois incertaines, voire discutables, mais également des procédures longues et coûteuses. Et de tels constats ne peuvent qu'inciter les parties à trouver un arrangement à l'amiable.

Mais attention, mal utilisés, ces modes de ruptures peuvent présenter certains risques. Pourquoi privilégier la négociation et quel en est l'intérêt ? Comment conclure une transaction ou une rupture amiable ? Quelles sont les conséquences vis-à-vis des administrations fiscales et sociales ?

Départs négociés et ruptures conventionnelles, François Taquet, Editions GERESO, Droit du travail, collection L'essentiel pour agir, 165 pages,

